



Fada N'Gourma, le 21 NOV 2022

N° 2022-072 MAFES/EST/DIRT-FBN/CAB

COMMUNIQUE ADMINISTRATIF

Le Gouverneur de la région de l'Est porte à la connaissance de l'ensemble de la population que le couvre-feu instauré dans le cadre de la lutte contre le terrorisme est prorogé pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, allant du mercredi 23 novembre 2022 au lundi 20 février 2023 inclus, de 00 heure à 04 heures du matin, sur toute l'étendue du territoire régional.

Aussi, le Gouverneur invite l'ensemble de la population au respect strict de cette mesure.

Pour le Gouverneur et par délégué,
Le Secrétaire Général de la Région



Saba QUATTARA
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Est

Large diffusion :

- Francois
- Goulmaacéma
- Moaré
- Esfiallé